

Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi premier octobre deux mille dix-neuf à neuf heures trente-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-11-41

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} octobre 2019.

CE-2019-11-42

Approbation du procès-verbal des séances des 23 et 24 septembre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 23 et 24 septembre 2019.

CE-2019-11-43

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation aux activités du mois d'octobre de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2019-228](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville et tout autre membre intéressé à participer aux activités du mois d'octobre organisées au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision GRE-2019-228.

CE-2019-11-44**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Ressources-naissances et aide financière à cet organisme**[Document d'aide à la décision GRE-2019-229](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de Ressources-Naissances, le 24 octobre 2019, à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-11-45**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de l'Union des municipalités du Québec**[Document d'aide à la décision GRE-2019-230](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée par l'Union des municipalités du Québec, le 11 octobre 2019 à Sherbrooke, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-11-46**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation musique en tête et aide financière à cet organisme**[Document d'aide à la décision GRE-2019-231](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Janet Jones, Fleur Paradis et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation musique en tête, le 20 novembre 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-11-47**Aide financière à la Fondation défi-jeunesse de l'école secondaire les Etchemins**[Document d'aide à la décision GRE-2019-232](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à la Fondation défi-jeunesse de l'école secondaire les Etchemins, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-11-48**Aide financière à l'Association des artistes de la Rive-Sud (AARS)**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-233](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 550 \$ à l'Association des artistes de la Rive-Sud (AARS), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-11-49**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de l'Union des municipalités du Québec**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-234](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'Union des municipalités du Québec, le 7 novembre 2019 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-11-50**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice d'Opération enfant soleil**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-235](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice d'Opération enfant soleil, le 1^{er} octobre 2019, à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-11-51**Modification de la résolution CE-2019-10-75 « Aide financière à Société d'horticulture et d'écologie de St-Nicolas »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-10-75 « Aide financière à Société d'horticulture et d'écologie de St-Nicolas » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 400 \$ » pour le montant de « 300 \$ ».

CE-2019-11-52**Modification de la résolution CE-2019-10-87 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Club Lions St-Étienne/St-Nicolas/St-Rédempteur inc. et aide financière à cet organisme »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-10-87 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Club Lions St-Étienne/St-Nicolas/St-Rédempteur inc. et aide financière à cet organisme » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de

« 850 \$ » pour le montant de « 1 550 \$ ».

CE-2019-11-53

Financement de la dépense relative aux travaux pour la réalisation du projet de remplacement de contrôleurs et d'ajout de télémesure aux ouvrages d'assainissement des eaux usées

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2019-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux pour la réalisation du projet de remplacement de contrôleurs et d'ajout de télémesure aux ouvrages d'assainissement des eaux usées au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57.

CE-2019-11-54

Abrogation des résolutions CE-2019-01-53 « Financement de la dépense relative au projet d'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec et promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition de ces lots » et CV-2019-00-87 « Promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-067](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2019-01-53 « Financement de la dépense relative au projet d'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec et promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition de ces lots ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2019-00-87 « Promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec ».

CE-2019-11-55

Disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan du 26 octobre 2019 et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente des véhicules et des équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Il est également résolu d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements.

CE-2019-11-56

Candidature pour l'École des entrepreneurs du Québec et abrogation de la résolution CV-2018-04-24 « Candidature pour l'École des Entrepreneurs du Québec et aide financière à cet organisme »

[Document d'aide à la décision DEV-2019-118](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le dépôt de la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel de propositions pour le déploiement régional de l'École des entrepreneurs du Québec.

Conditionnellement à ce que la candidature de la Ville soit retenue pour l'implantation d'une succursale de cette école sur le territoire de la ville, il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder à cette fin à cette école une contribution financière de 40 000 \$ par année pour les années 2020, 2021 et 2022, le premier versement à être versé à compter de l'ouverture des bureaux de cette école sur le territoire de la ville, afin de soutenir son implantation sur le territoire de la ville et pour offrir des activités spécialisées en entrepreneuriat à la population lévisienne, et d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à inscrire ces montants au budget de fonctionnement de la direction à compter de 2020.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2018-04-24 « Candidature pour l'École des Entrepreneurs du Québec et aide financière à cet organisme ».

CE-2019-11-57

Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-113](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'abroger de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente »;
- d'autoriser le remboursement du dépôt de 33 000 \$ à 9290 2477 Québec inc.;
- d'accepter l'offre d'achat de Gestion Camtech inc. d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-113, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Camtech inc., d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2019-11-58

Dépôt de la liste de certains contrats au 31 juillet 2019

[Document d'aide à la décision APP-2019-124](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2019, sont déposées, à titre

d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2019-11-59

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armatures à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny

[Document d'aide à la décision APP-2019-133](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armatures à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny (appel d'offres 2019-55-86), à GBI experts-conseils inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 192 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-11-60

Modification du contrat pour la réfection d'un collecteur d'égout hors rue et la réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2019-134](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la réfection d'un collecteur d'égout hors rue et la réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (appel d'offres 2018-50-35), attribué par la résolution CE-2018-06-49, au montant de 250 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-134, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

Il est également résolu de financer cette dépense additionnelle au montant maximal de 300 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2019-11-61

Détermination d'une zone d'arrêt et installation de panneaux d'arrêts,

Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et Règlement modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

Il est résolu de déterminer une zone d'arrêt et de décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

- 407° sur la rue de la Misaine, à l'intersection de la rue du Hunier, en direction est et ouest;
- 412° sur le chemin des Oies, à l'intersection de la route Marie-Victorin, en direction sud;
- 413° sur la rue des Crécerelles, à l'intersection du chemin des Oies, en direction est;
- 414° sur la rue des Juncos, à l'intersection de la rue des Crécerelles, en direction sud;
- 415° sur le boulevard du Centre-Hospitalier, à l'intersection de la rue des Tourtes, en directions est et ouest.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-77. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Champigny, de l'avenue des Chutes-de-la-Chaudière et du boulevard du Centre-Hospitalier;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la rue du Coteau-Laliberté et de régir le stationnement sur une partie de la rue Saint-Édouard;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie du chemin Craig.

CE-2019-11-62

Renouvellement de l'agrément des archives privées historiques de la Ville auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2019-017](#)

Il est résolu d'autoriser la chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire à déposer une demande de renouvellement d'agrément auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pour les archives privées historiques de la Ville et à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2019-11-63

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 10.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
